Ville de Rouyn-Noranda

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
D'UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LES PROPRIÉTÉS SITUÉES AU
8064, RANG DU VIEUX-PONT (LOT 6 657 577 AU CADASTRE DU QUÉBEC)
2866, AVENUE LARIVIÈRE (LOT 5 029 592 AU CADASTRE DU QUÉBEC)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 19 octobre 2026, le conseil a adopté les résolutions suivantes concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), conformément au règlement N^{o} 2023-1252 :

- **N^{o} 2026-970 :** pour autoriser, dans la zone « 5056 », l'implantation d'un service de soudure et d'un service de remisage d'équipements récréatifs, complémentaires à l'habitation pour la propriété située au 8064 du rang du Vieux-Pont (lot 6 657 577 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.

- **N^{o} 2026-971 :** pour autoriser, dans la zone « 3066 », la modification d'un duplex en triplex par l'ajout d'un logement dans le bâtiment principal pour l'immeuble situé au 2866, avenue Larivière (lot 5 029 592 au cadastre du Québec) sous certaines conditions.

Les résolutions N^{os} 2026-970 et 2026-971 entrent en vigueur le 28 octobre 2026, jour de leur publication, et sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 21^{e} jour du mois d'octobre 2026
et publié le 28 octobre 2026

Angèle Tousignant, greffière